

ATELIERS

Pour chaque atelier, un modérateur exposera la problématique et animera les débats; 3 ou 4 grands témoins apporteront leur témoignage et des référents, représentants les administrations, seront présents.

I - Atelier « Admission »

THEMES DIRECTEURS

- *Les personnes et les procédures éligibles (qui ?) :*
 - plafonds de ressources
 - l'A.J sans condition de ressources
 - l'examen du bien fondé de la demande
- *Les conditions d'examen des demandes (comment ?) :*
 - la création d'un BAJ restreint ou l'éventuelle délégation du traitement des demandes d'admissions (ex. belge des barreaux)
 - l'admission par la juridiction pénale en cas d'urgence
 - la simplification des voies de recours
 - la dématérialisation de la demande d'aide juridictionnelle

MODERATEUR : Monsieur Jean-Claude MAGENDIE, Président du TGI de Paris

GRANDS TEMOINS :

- **Madame Nicole JARNO, Présidente du TGI de La Rochelle**
- **Maître Marie-Isabelle TEILLEUX, Avocate au barreau de Bordeaux, membre du CNB**
- **Monsieur Yann GUICHARD, Association Droit d'Urgence**

REFERENTS :

- **Maître Marie-Christine WIENHOFER, Ancien bâtonnier du barreau de Meaux, Président de la Commission d'admission des avocats étrangers**
- **Madame Frédérique RAAB, Greffière en chef, vice-président du BAJ de Versailles**
- **Monsieur Cédric GUILLAUME, Juriste au Bureau de l'aide juridictionnelle (SADJPV)**

II - Atelier « les garanties d'une défense de qualité »

THEMES DIRECTEURS

- *Quelle qualité ?*
 - celle du fonctionnement du BAJ et de la juridiction (délais de traitement, priorité donnée aux avocats à l'audience)
 - celle de la prestation de l'avocat (contractualisation et transparence : information du justiciable par convention d'honoraire)
- *Comment l'évaluer ?*
 - bilan d'activité (protocole de défense de qualité)
- *Quels moyens pour y parvenir ?*
 - formation et spécialisation des avocats

MODERATEUR : Maître Brigitte MARSIGNY, Ancien bâtonnier du barreau de Bobigny, Présidente de la commission accès au droit du CNB

GRANDS TEMOINS :

- Monsieur Philippe JEANNIN, Président du TGI de Bobigny
- Maître Marie-Christine BEDOU-CABAU, Ancienne bâtonnier de Créteil, Secrétaire de la conférence des bâtonniers,
- Monsieur Robert CESAREO, Représentant des usagers au BAJ de Paris

REFERENTS :

- Monsieur Paul MICHEL, Procureur de la République près le TGI de Toulouse
- Maître Marie-Chantal CAHEN, Avocat, membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris, membre de la commission accès au droit du Barreau de Paris
- Monsieur Pierre ROUSSEL, Greffier en chef, vice-président du BAJ de Lille
- Monsieur Thierry PITOIS-ETIENNE, Chef du bureau de l'aide juridictionnelle (SADJPV)

III - Atelier «financement de l'aide juridique et rétribution des avocats»

THEMES DIRECTEURS :

- *Quel type de financement : Etatique, partenarial ?*
- *Quelle rétribution ?*
 - à l'A.J (réforme du barème de rétribution, combinaison AJ et honoraires, etc.)
 - hors de l'A.J (le dispositif de l'article 37, la décision de retrait en cas de décision abusive ou dilatoire, en cas de retour à meilleure fortune)
- *Comment ?*
 - Impact financier des réformes et contraintes budgétaires
 - Prêt à taux zéro
 - Convention d'honoraires

MODERATEUR : Madame Elisabeth DEVILLE LINDEN, Première présidente de la Cour d'appel d'Angers

GRANDS TEMOINS :

- Madame Gisèle MOR, Ancien bâtonnier, membre du bureau du CNB
- Monsieur Yves TALBOT, Représentant des usagers au BAJ de Paris

REFERENTS :

- Maître Jean-Charles KREBS, Avocat, membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris
- Madame Marielle THUAU, Chef du SADJPV

IV- Atelier « Aide juridictionnelle et assurance de protection juridique »

Thèmes directeurs :

- *La rémunération de l'avocat en phase de pré-contentieux* : les demandes des avocats pour la réforme du dispositif actuel au titre de l'aide à l'intervention de l'avocat ou de l'accès au droit et les apports de la réforme à venir en matière d'APJ ;
- *La fixation des honoraires* : comparaison entre la rémunération au titre de l'AJ et celle au titre de l'APJ et les apports de la réforme à venir.
- *La subsidiarité de l'aide juridictionnelle par rapport à l'assurance de protection juridique et les autres systèmes de protection.*

Modérateur : Monsieur Laurent LEVENEUR, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

GRANDS TEMOINS :

- Monsieur Emile BLESSIG, Député auteur d'une PPL sur l'APJ
- Maître Paul-Albert IWEINS, Président du CNB
- Monsieur Xavier ROUX Président du Groupement des Sociétés de Protection Juridique, directeur Général délégué de la société Azur-GMF
- Madame Reine-Claude MADER, Présidente de la CLCV

REFERENTS :

- Monsieur Marc GUILLAUME, Directeur des affaires civiles et du Sceau
- Maître Frédéric COVIN, Membre de la Conférence des bâtonniers
- Monsieur Thomas VASSEUR, Chef du bureau du droit des obligations (DACS)
- Madame Nathalie RIOMET, Chef du bureau de l'accès au droit (SADJPV)